

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 83 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation par site

FLX05200324200495-07TPE01

MOMENT POUR SOI
SEARL MOMENT POUR SOI
17 AVENUE DU MARECHAL BESSIERES
46220 PRAYSSAC

Facture du 21/02/2025

n° 10220652859



Electricité

Montant Hors TVA	427,52 €
Montant TVA (payée sur les débits)	73,40 €

Facture TTC

500,92 €

Montant total à payer (TTC)

500,92 €

à régler avant le 10/03/2025

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 21/03/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Votre entité est éligible à l'amortisseur électricité en 2024 ? Déclarez-vous en ligne sur notre site www.edf.fr/entreprises/amortisseur-electricite-2024

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **7110839019**
Compte commercial : 2020002825777

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 482378569

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP. SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS : FR47EDF001007

RUM : TIP519271108390197114454108412102

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN :

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

MOMENT POUR SOI
SEARL MOMENT POUR SOI
17 AVENUE DU MARECHAL
BESSIERES 46220
PRAYSSAC

TIPSEPA

EST

Montant en euros

500,92

Identification
règlement

927110839019711445410841

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

102206528591

001583210219 96927110839019711445410841915151

50092

Facture du 21/02/2025 n° 10220652859

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		323,79 €
Fourniture		323,79 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		62,18 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		3,20 €
Accise sur l'Électricité		58,98 €
Services (HT)		0,00 €
Services		0,00 €
Divers (HT)		41,55 €
Pénalités diverses		41,55 €
Total Hors TVA		427,52 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	73,40 €
Total non soumis à la TVA	41,55	0,00 €
TVA à 5,50%	26,15	1,44 €
TVA à 20,00%	359,82	71,96 €
Total TTC facturés sur la période		500,92 €

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Les prix de votre Contrat d'électricité évoluent à compter du 1er février, suite à l'évolution des Tarifs d'utilisation des réseaux publics d'électricité (TURPE) par décision des Pouvoirs Publics.

L'accise sur l'électricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Afin de tenir compte de l'évolution récente des prix de marché de l'électricité, conformément aux termes de votre (vos) contrat(s), les prix applicables à votre consommation d'électricité évoluent à compter du 1er janvier 2023.

EDF met à votre disposition d'autres moyens de paiement pour régler votre facture :

- par TIP en ligne via votre espace client
- par carte bancaire via votre espace client
- en espèces en bureau de poste, en vous munissant de votre facture (dans les limites des dispositions réglementaires relatives au paiement en espèces)



Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

Facture du 21/02/2025 n° 10220652859

Détail de facturation complémentaire



Pénalités diverses : intérêts pour retard de paiement		41,55 €	HT
Intérêts pour retard de paiement de la facture 10218443288 du 21/01/2025		1,55 €	Taux de TVA Non soumis
Indemnité forfaitaire pour la facture 10218443288 du 21/01/2025		40,00 €	Non soumis

SEARL MOMENT POUR SOI

Détail de votre facturation par site du 21/02/2025 n° 10220652859

Données contrat

Contrat Sortie de Tarif
Réf. de votre contrat 2010003007082
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 14/01/2021
Groupe de sites : LOT - 001

Données Point de Livraison

17 AVENUE DU MARECHAL BESSIERES 46220 PRAYSSAC
Réf Acheminement Electricité : 23407959459404



5 / 6

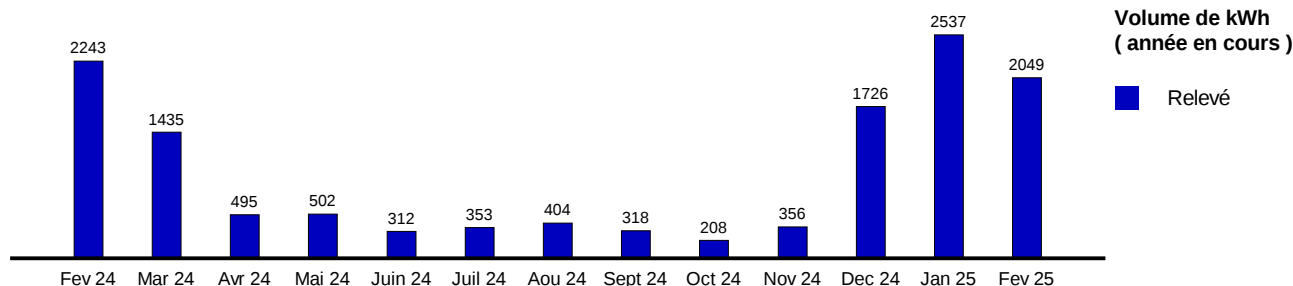
Document à conserver 10 ans

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

0972675046 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *					323,79 €	HT
Abonnement électricité (HT)		Période	Prix unitaire HT		22,95 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/01/2025 au 31/01/2025		21,96 €/mois	21,96 €	5,50 %	
Abonnement	du 01/02/2025 au 28/02/2025		22,95 €/mois	22,95 €	5,50 %	
Annulation de l'abonnement	du 01/01/2025 au 31/01/2025			-21,96 €	5,50 %	
Consommation (HT)		Période	Conso 2 049 kWh	Prix unitaire HT	300,84 €	Taux de TVA
Electricité Heures pleines	du 20/01/2025 au 31/01/2025	531 kWh	15,923 c€/kWh	84,55 €	20,00 %	
Electricité Heures pleines	du 01/02/2025 au 19/02/2025	841 kWh	16,231 c€/kWh	136,50 €	20,00 %	
Electricité Heures creuses	du 20/01/2025 au 31/01/2025	262 kWh	11,654 c€/kWh	30,53 €	20,00 %	
Electricité Heures creuses	du 01/02/2025 au 19/02/2025	415 kWh	11,869 c€/kWh	49,26 €	20,00 %	

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 14,61 €, et la part variable est de 123,34 €

Services				0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)		Assiette		INCLUS	Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				62,18 €	Hors TVA
		Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Accise sur l'Électricité	du 20/01/2025 au 31/01/2025	793 kWh	2,10000 c€/kWh	16,65 €	20,00 %
Accise sur l'Électricité	du 01/02/2025 au 19/02/2025	1 256 kWh	3,37000 c€/kWh	42,33 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 20/01/2025 au 20/02/2025	14,61	21,93 %	3,20 €	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site		385,97 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	73,41 €
TVA à 5,50%		26,15 €	1,44 €
TVA à 20,00%		359,82 €	71,97 €
Total TTC pour ce site		459,38 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 892 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 2H36-8H06 13H06-15H36
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Moyenne Utilisation HP/HC lié à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 12.0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Heures pleines	49880 le 20/01/2025	51252 le 20/02/2025
Heures creuses	22769 le 20/01/2025	23446 le 20/02/2025

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 20/03/2025

